

# L'INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

## Avertissement

par Dominique Lahary

*Responsable de la commission  
« Information bibliographique » de l'ABF*

Le dossier présenté dans ce numéro est le résultat du travail de la commission Information bibliographique de l'ABF. Il s'agit à la fois d'un état des lieux et d'un manifeste qui ouvre quelques pistes de réflexion pour l'avenir. Les responsables de ce travail ont voulu faire œuvre pédagogique. L'information sur ces questions est souvent dispersée, difficile à obtenir, quand elle n'est pas diffusée principalement par voie commerciale. La formation des professionnels eux-mêmes, dans un domaine en évolution constante et rapide, est nécessairement inégale. Enfin, les différents types de bibliothèques (universitaires, publiques, nationale) sont placés dans des contextes institutionnels et commerciaux distincts alors que leur interdépendance est croissante. C'est pourquoi la série d'articles qui composent ce dossier s'adresse à tous, quelles que soient leur formation et leur information sur le sujet et quel que soit leur secteur d'activité. A chacun d'y trouver son miel, en fonction de ses besoins et de ses préoccupations.

Même si, à juste titre, certains rédacteurs n'entendent pas mettre toutes les pratiques sur le même plan, nous n'avons pas voulu faire œuvre dogmatique. Ce dossier est donc le reflet de politiques et de points de vue parfois divergents qui, selon la formule consacrée, n'engagent que leurs auteurs. En ce qui concerne les logiciels de gestion de bibliothèque, nous avons voulu éclairer leur rôle dans la fourniture ou la récupération de données et proposer aux bibliothécaires des outils pour le choix, l'utilisation et l'amélioration de ces produits. Nous n'avons pas cherché à évaluer ou promouvoir tel système particulier. Lorsque certains sont cités plutôt que d'autres, cela n'est dû qu'au hasard des témoignages recueillis ou sollicités. Et si un des articles émane d'un constructeur de logiciels, c'est qu'il présente un intérêt général.

Nous ne prétendons nullement à l'exhaustivité. Cela aurait d'ailleurs été humainement et financièrement impossible, et nous sommes déjà heureux du nombre de pages que le *Bulletin d'informations de l'ABF* a bien voulu nous réserver. Bien des lacunes subsistent donc, dont la moindre n'est pas l'absence de texte sur la propriété des notices : au moins notre silence est-il le reflet d'un indéniable vide juridique ! Mais d'excellentes choses ont été écrites ailleurs, et parfois très récemment : on trouvera dans la bibliographie de quoi satisfaire bien des curiosités.

Nous ne prétendons pas non plus à l'infaillibilité. Au-delà de la diversité des jugements et des points de vue exprimés, les lecteurs attentifs relèveront sans doute quelques erreurs ou omissions. Si ce travail suscitait réactions et débats, nous en serions ravis.

Enfin, il se peut qu'un bon nombre des textes présentés ici soient bientôt, en totalité ou en partie, dépassés. Si la parution de ce numéro peut contribuer à accélérer les évolutions qui précipiteraient sa propre obsolescence, nous aurons le sentiment d'avoir fait œuvre utile, tant il est vrai que, dans le domaine de l'information bibliographique, nul ne saurait se satisfaire de la situation actuelle.

*Nous remercions tous les collègues qui ont contribué à la collecte des informations et à la relecture des articles, et tout particulièrement Élizabeth Freyre, Françoise Leresche et Cécile Maury pour les textes relatifs aux bases de la BNF et Alain Caraco pour les questions concernant les bibliothèques départementales de prêt.*

*Nos remerciements vont également aux auteurs des dessins qui agrémentent ce numéro : Jean-François Bonnin (BM de Saint-Étienne), Christian Collas (BDP du Cher), Xavier Curt et Dominique Labary (BDP du Val-d'Oise)*

*Quant au comité de rédaction il a été longuement mobilisé : certains ont consacré à ce numéro tout leur week-end de Pentecôte !*